

# L'évaluation de la morphosyntaxe chez des enfants d'âge scolaire (7-12 ans) : les épreuves issues de la batterie L2MA-2

Claude Chevie-Muller, Christelle Maillart

## Résumé

En 1997 sortait la batterie L2MA destinée à l'évaluation du « *Langage oral, Langage écrit, Mémoire et Attention* » chez l'enfant francophone de 8 ans 1/2 à 10 ans 1/2. Plus de dix ans après cette sortie, cette batterie a été révisée et retravaillée en profondeur puis a fait l'objet d'un nouvel étalonnage chez des enfants francophones, français et belges, de 7 ans 1/2 à 11 ans 1/2. Parmi les innovations apportées, l'évaluation se réalise en deux niveaux (bilans de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> ligne). L2MA-2 propose ainsi un premier niveau de bilan comportant 11 épreuves obligatoires permettant de se forger une représentation des ressources et des difficultés du patient. En fonction des résultats observés, le clinicien va pouvoir choisir, parmi un ensemble de 19 épreuves complémentaires mises à sa disposition, les épreuves lui permettant d'affiner et de préciser son diagnostic. Cet article s'intéresse plus particulièrement aux 9 épreuves qui, de façon ciblée ou plus intégrée, à l'oral ou à l'écrit, en production ou en compréhension, permettent de réaliser une évaluation complète de la morphosyntaxe.

**Mots clés :** évaluation, bilan, langage oral, langage écrit, morphosyntaxe, première ligne, deuxième ligne, batterie L2MA-2.

## Evaluation of morphosyntactic skills in school-age children (7 to 12 years) : tests from the L2MA-2 battery

### Abstract

The L2MA2 Battery for the evaluation of "*Oral language, Written language, Memory and Attentional skills*" in French-speaking children between the ages of 8 1/2 and 10 1/2 was published in 1997. Over ten years after its initial publication, the battery was revised and significantly modified. It was then standardized on a population of French-speaking children (French and Belgian) between the ages of 7 1/2 and 11 1/2. Among its new features, the evaluation is administered in two steps (first and second levels). The first level of the L2MA-2 battery comprises 11 fixed tests which give a preliminary representation of the patient's resources and difficulties. Depending on obtained results, the clinician can chose, among 19 complementary tests that are available on an optional basis, tests that can yield a more specific diagnosis. This article deals more specifically with 9 tests which can provide a comprehensive evaluation of the child's morphosyntactic skills, dealing with expressive or receptive skills, with oral or written skills, in a targeted or integrated manner.

**Key Words :** evaluation, comprehensive work-up, oral language, written language, morphosyntactic skills, first level, second level, L2MA-2 Battery.

Claude CHEVRIE-MULLER  
Directrice de recherche émérite (Inserm)  
Laboratoire MoDyCo - UMR 7114  
(CNRS)  
Equipe Dynamiques des acquisitions  
Université Paris 10 - Bâtiment L -  
Bureau R12  
200, avenue de la République  
92001 Nanterre Cedex  
Courriel : [claudе.chevrie@9online.fr](mailto:claudе.chevrie@9online.fr)  
Christelle MAILLART  
Département des Sciences Cognitives  
Unité de Logopédie clinique  
Université de Liège, Belgique  
Courriel : [christelle.maillart@ulg.ac.be](mailto:christelle.maillart@ulg.ac.be)

**L**a syntaxe assure les relations entre les unités linguistiques. Elle s'intéresse aux règles de combinaisons de ces unités dans un énoncé. Cet agencement est réalisé en langue française grâce à l'ordre des mots d'une part et aux marques morphologiques d'autre part. La morphologie, quant à elle, étudie la formation des mots (flexions, dérivations). L'usage d'une marque morphologique n'a de sens qu'en fonction de son accord (ou non) avec les autres mots de la phrase, donc en fonction de la syntaxe. « *La morphosyntaxe est donc l'ensemble des règles qui gouvernent l'usage des marques syntaxiques (morphologiques)* » (Parisse, 2006).

Les items lexicaux peuvent comporter des traits syntaxiques « obligatoires ». Ainsi, le nom « *chaise* » est toujours féminin tandis que le nom « *gens* » est masculin et pluriel, à l'exception des cas où il est précédé d'un adjectif fléchi au féminin « *les bonnes gens* », « *orgue* » est masculin au singulier, féminin au pluriel, etc. Les traits syntaxiques peuvent être fonctionnels. Ces derniers ont comme support des marques fonctionnelles (les marques verbales peuvent supporter plusieurs traits ; par exemple : « - rez » marque la 2<sup>ème</sup> personne, le pluriel et le temps futur). En outre, certains mots du lexique ont une valeur fonctionnelle : prépositions, conjonctions.

Par conséquent, l'évaluation de la morphosyntaxe doit être complète : elle doit porter sur la morphologie nominale, adjectivale et verbale en s'intéressant à la maîtrise des traits de genre, nombre, personne, temps, mode mais aussi envisager les différents types de constructions dans lesquelles le verbe peut être utilisé (transitive, intransitive, actif, passif, pronominal, impersonnel). Enfin, on

vérifiera si l'enfant s'est approprié des items lexicaux fonctionnels (ex. production / compréhension des connecteurs logiques).

L'évaluation du niveau de développement morphosyntaxique chez l'enfant nécessite la mise en jeu de procédures complexes, puisqu'il faut « extraire » de la globalité du langage cette dimension spécifique. Des précautions méthodologiques sont nécessaires, il convient notamment de varier les supports et les épreuves proposées.

En production, par exemple, il est important de distinguer ce que l'enfant peut générer sans modèle et ce qui pourrait être simplement une reproduction d'une forme précédemment entendue. On peut également travailler en langage induit ou utiliser sciemment des situations de répétition d'énoncés, la répétition étant conditionnée, entre autres, par le niveau de compréhension de l'enfant. La maîtrise de l'ensemble des dispositifs morphosyntaxiques est progressive. L'enfant s'approprie peu à peu les règles de sa langue maternelle. La présence d'erreurs dans les productions de l'enfant n'est parfois qu'un simple reflet de son apprentissage des règles de la langue (ex. les erreurs de surgénéralisation comme *j'ai perdu* montrent que l'enfant est capable de construire des formes passées). Ces erreurs développementales ne deviendront inquiétantes que si elles persistent trop longtemps.

Dans cet article, nous nous intéresserons à l'évaluation de la morphosyntaxe chez des enfants en âge scolaire (7-12 ans), telle qu'elle a été conçue pour la batterie L2MA2 (Langage oral, Langage écrit, Mémoire et Attention). A ces âges, l'ensemble des dispositifs morphosyntaxiques de base devrait être acquis. L'enfant devrait être capable de s'exprimer de façon grammaticale, en utilisant des phrases complètes et complexes.

### ◆ Présentation de L2MA-2

La batterie L2MA-2 (Chevrie-Muller et al., à paraître) est issue de la première batterie francophone complète testant le langage oral et écrit des enfants d'âge scolaire, L2MA (Chevrie-Muller et al., 1997). Cette batterie a l'ambition de couvrir l'ensemble des aptitudes langagières orales et écrites, ainsi que certaines aptitudes particulièrement corrélées aux apprentissages. Même si l'exhaustivité ne peut évidemment être atteinte, les « cliniciens du langage » ont ressenti au fil des années d'expérience le besoin d'un tel ensemble en raison de la diversité des différents tableaux cliniques auxquels le praticien peut être confronté, depuis le trouble d'articulation ou le trouble phonologique jusqu'aux « dysphasies » phonologico-syntaxiques ou lexico-sémantiques, en passant par les troubles d'apprentissage du langage écrit.

Toutefois, il ne s'agit pas d'un simple réétalonnage plus récent d'un outil existant. Un travail en profondeur a été mené pour améliorer et compléter les épreuves proposées. Outre la présence de nombreuses nouvelles épreuves, deux innovations majeures sont à noter :

- d'une part, la batterie a été repensée pour donner l'occasion aux cliniciens d'affiner leur évaluation selon le profil de leur patient. Ainsi, un premier niveau de bilan comportant 11 épreuves obligatoires permet de se forger une représentation des ressources et des difficultés du patient. En fonction des résultats observés, le clinicien va pouvoir choisir, parmi un ensemble de 19 épreuves complémentaires mises à sa disposition, les épreuves lui permettant d'affiner et de préciser son diagnostic. Cette hiérarchisation des épreuves réduit le temps nécessaire à l'évaluation (pas d'épreuves inutiles) tandis qu'elle facilite la détermination des objectifs thérapeutiques (analyse précise et ciblée).
- d'autre part, une grande partie de la batterie a été informatisée. Pour chaque épreuve, les auteurs se sont posé la question de la valeur ajoutée d'une éventuelle informatisation. Pour certains subtests, les avantages associés au passage en mode informatisé ont prévalu (ex. standardisation des consignes, mesure de temps de réaction, possibilité d'enregistrement des productions du patient, correction automatique). Pour d'autres, la passation « classique » paraissait plus intéressante ou seule bien adaptée. Dans ce deuxième cas, une aide à la notation et la référence à l'étalonnage sont informatisées.

L2MA disposait d'un étalonnage pour les enfants de CE2 au CM2. L'étalonnage de L2MA-2 concerne ces mêmes classes, en y ajoutant également des enfants de CE1 et de 6ème année. Ceci permet de considérablement augmenter son champ d'application (enfants de 7 ans à 12 ans). Le tableau ci-dessous reprend les principaux subtests de L2MA-2.

Tableau 1 : présentation générale de la batterie L2MA-2

<b>Langage oral</b>		<i>Production</i>	<i>Compréhension</i>
	<i>Phonologie</i>	Répétition de pseudo-mots (1)	
	<i>Lexique</i>	Dénomination d'images (1) Répétition de phrases (1) Fluence phonétique et sémantique (2) Antonymes (2)	Désignation d'images (2)
	<i>Morphosyntaxe</i>	Intégration morphosyntaxique A (1) Intégration morphosyntaxique B (2) Répétition de phrases (1)	Compréhension des consignes et des concepts (1) Compréhension morphosyntaxique orale (2)
	<i>Discours</i>	Récit oral d'après images (2)	Questions sur le récit (2)
<b>Langage écrit</b>	<i>Lecture</i>	Orthographe - Narration	Compréhension
	Lecture stratégie (1) (mots réguliers, irréguliers, pseudomots) Maîtrise des graphèmes (2) Conscience phonologique (2) Dénomination rapide (2)	Dictée de phrases / dictée « Le corbeau » (1) ou (2) Dictées de mots et de logatomes (2) Récit écrit « Les ours » (2)	Lecture flash (1) Lecture de phrases (les ours) (2) Lecture d'un récit (2) Morphosyntaxe compréhension (2)
<b>Mémoire verbale</b>			
		Répétition de pseudo-mots (1) Répétition de phrases (1) Répétition de mots (2) Apprentissage d'une liste de mots (2)	
<b>Attention</b>			
		Attention continue (2)	
<b>Epreuve supplémentaire</b>			
	<i>Habiletés graphomotrices</i>	Figures géométriques (2)	

Les chiffres qui se trouvent entre parenthèse indiquent si l'épreuve est présentée en première ligne (niveau 1) ou proposée en deuxième ligne comme épreuve complémentaire (niveau 2). Notons que des changements d'intitulés sont encore possibles.

### ◆ Subtests contribuant à l'évaluation des capacités morphosyntaxiques au sein de L2MA-2

Certains auteurs (Evans, 1996 ; Miller et al., 2001 ; Windsor & Hwang, 1999, cf. pour une revue détaillée l'article de Leclercq dans ce même numéro) proposent que les difficultés des enfants présentant des troubles langagiers puissent être la conséquence d'une limitation des capacités de traitement. Ces enfants pourraient être particulièrement sensibles à l'augmentation de la complexité d'une tâche. Cette observation engendre deux conséquences méthodologiques complémentaires : 1) inclure dans la batterie des épreuves complexes, multidéterminées qui devraient se révéler particulièrement sensibles aux troubles langagiers. De bons exemples de ce type d'épreuves sont les épreuves de répétition de pseudo-mots ou de répétition de phrases qui se révèlent en effet de bons indicateurs de la présence d'une pathologie (Ellis-Weismer et al., 2000 ; Conti-Ramsden, Botting & Faragher, 2001) ; 2) inclure des épreuves monofactorielles ou spécifiques, c'est-à-dire ne ciblant qu'un seul niveau langagier à la fois qui vont permettre d'identifier l'origine des difficultés. Ainsi, si on veut tester le niveau morphosyntaxique, on évitera de le faire à l'aide d'items présentant une complexité phonologique ou lexicale trop importante car en cas d'échec, il faudra pouvoir isoler ce qui pose problème à l'enfant.

La batterie L2MA-2 comprend cinq épreuves monofactorielles pour évaluer la morphosyntaxe. Ces subtests, présentés dans le tableau 2, sont répartis en deux épreuves en production et trois en compréhension. Quatre épreuves sont proposées en langage oral et une en langage écrit. A ces épreuves, s'ajoutent des épreuves plurifactorielles (voir tableau 3).

Tableau 2. Epreuves monofactorielles pour l'évaluation de la morphosyntaxe dans L2MA2

PRODUCTION		COMPRÉHENSION	
<b>Subtest « Intégration Morphosyntaxique A » Langage oral</b>		<b>Subtest « Compréhension de consignes et concepts » Langage oral</b>	
Procédure	Contenu	Procédure	Contenu
Production induite (phrase à transformer, puis ébauche initiale de la phrase à compléter avec transformation)	<p><i>Morphologie du verbe (flexions)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Personne - verbes irréguliers (sing. → plur. : 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> pers, indicat. prés. ; et pour impératif 2<sup>ème</sup> pers.)</li> <li><input type="checkbox"/> Mode : indicatif → subjonctif,</li> <li><input type="checkbox"/> Temps (indicatif : passé, futur, conditionnel)</li> </ul> <p><i>Syntaxe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Construction de phrases complexes (causalité, temporalité)</li> </ul>	<p><i>acting out</i> : sur consigne orale : manipulation de jetons de formes et couleurs différentes</p>	<p><i>Mots fonctionnels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> prépositions (spatial)</li> <li><input type="checkbox"/> adverbins</li> <li><input type="checkbox"/> déterminants ordinaux</li> </ul> <p><i>Syntaxe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Phrases complexes relatives avec « qui »</li> <li><input type="checkbox"/> Phrases complexes avec circonstancielle (condition - <i>si...</i> ; à <i>moins que...</i>)</li> <li><input type="checkbox"/> Phrases complexes avec infinitive (équivalent de circonstancielle temporelle - <i>avant de...</i> ; <i>après avoir...</i>)</li> <li><input type="checkbox"/> Phrases complexes de niveau 2 (2 subordonnées)</li> </ul>
<b>Subtest « Intégration morphosyntaxique B » Langage oral</b>		<b>Subtest « Morphosyntaxe : compréhension » Langage oral</b>	
Procédure	Contenu	Procédure	Contenu
Production sur modèle syntaxique (phrase amorcée en modèle → construction d'une phrase syntaxiquement identique d'après stimulus iconique)	<p><i>Morphosyntaxe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Phrase complexe (relative avec « qui »)</li> <li><input type="checkbox"/> Pronom objet direct sing. et plur.</li> <li><input type="checkbox"/> Pronom objet indirect sing.</li> <li><input type="checkbox"/> Superlatif</li> <li><input type="checkbox"/> Passives renversables et non renversables</li> </ul>	Choix multiple : une image-cible associée à trois « distracteurs »	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Phrase complexe (relative avec « qui » ; « que » ; « dont » ; « sur lequel »)</li> <li><input type="checkbox"/> Pronom objet direct sing. et plur.</li> <li><input type="checkbox"/> Pronom objet indirect sing.</li> <li><input type="checkbox"/> Pronom démonstratif</li> <li><input type="checkbox"/> Comparatif - Superlatif</li> <li><input type="checkbox"/> Passives renversables et non renversables</li> <li><input type="checkbox"/> Phrases complexes avec « inférences »</li> </ul>
		<b>Subtest « Morphosyntaxe - compréhension » Langage écrit</b>	
		Procédure	Contenu
		Pour chaque planche de quatre images, associer à celles-ci les phrases (écrites) correspondantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pronoms objets directs et indirects</li> <li>▪ Opposition dénombrable/non dénombrable</li> <li>▪ Phrases complexes avec relative (« qui », « que »)</li> <li>▪ Participe présent, participe passé (ou passif) en association complexe</li> <li>▪ Pronoms quantificateurs (« aucun », « un », « chacun »)</li> </ul>

D'autres épreuves sont plus complexes, multidéterminées : elles ciblent notamment la morphosyntaxe mais peuvent être utilisées également pour évaluer d'autres niveaux. Ainsi, l'épreuve de répétition de phrases contient des

mesures morphosyntaxiques liées à la maîtrise de la morphologie et à la restitution correcte d'une structure syntaxique mais c'est également une épreuve qui sera utilisée dans l'évaluation de la mémoire verbale ou de la maîtrise lexicale (sémantique). De même, l'épreuve de récit oral autorise une mesure morphosyntaxique en langage spontané, mais sera également étudiée d'un point de vue discursif et pragmatique.

Tableau 3. Epreuves multidéterminées testant notamment la morphosyntaxe dans L2MA-2

<b>Subtest « Répétition de phrases »</b> <b>Langage oral - production</b>	
Procédure	Contenu
Répétition de la phrase produite par l'examineur	<p><i>Trois évaluations en relation avec la morphosyntaxe</i></p> <p><b>1. Syntaxe</b> Évaluation globale qualitative sur critères syntaxiques (pour phrases complexes avec coordination ou subordination)</p> <p><b>2. Mots fonctionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> pronom réfléchi (verbe pronominal)</li> <li><input type="checkbox"/> pronom sujet (indéfini : on), objet direct, indirect (la ; lui)</li> <li><input type="checkbox"/> pronom quantificateur (certains), identificateur (les autres)</li> <li><input type="checkbox"/> conjonction de coordination (mais, et)</li> <li><input type="checkbox"/> pronom relatif (qui ; que ; dont)</li> <li><input type="checkbox"/> conjonctions circonstancielles (comme ; si ; parce que ; quand, lorsque ; alors que ; après+<i>inf. passé</i>)</li> <li><input type="checkbox"/> adverbe (ne...pas ; ensuite ; surtout ; même)</li> <li><input type="checkbox"/> article indéfini (un)</li> <li><input type="checkbox"/> déterminant démonstratif (ce), possessif (son ; leur)</li> </ul> <p><b>3. Conjugaison</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Temps (Indicatif : présent, passé composé, imparfait, passé simple, plus que parfait, conditionnel passé - Infinitif passé)</li> <li><input type="checkbox"/> Personne (3<sup>ème</sup> pers., sing. et plur.)</li> </ul>
<b>Subtest « Narration - Le vase renversé »</b> <b>Langage oral - production</b>	
Procédure	Contenu
Production spontanée (induite par histoire en images)	<p><i>Éléments positifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Phrases coordonnées</li> <li><input type="checkbox"/> Phrases complexes et structures complexes assimilées (dont « discours direct », « discours indirect », infinitive circonstancielle)</li> <li><input type="checkbox"/> Auxiliaires d'aspect et de mode ; forme passive</li> <li><input type="checkbox"/> Phrases simples avec expansion circonstancielle</li> <li><input type="checkbox"/> Utilisation de la syntaxe pour assurer la cohésion du récit (référence ; causalité)</li> </ul> <p><i>Éléments négatifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Verbe : erreurs de conjugaison (temps), d'utilisation, d'accord</li> <li><input type="checkbox"/> Déterminant, adjectif, nom, pronom : erreur de genre, de nombre (accord)</li> <li><input type="checkbox"/> Pronom : erreur d'utilisation (direct/indirect)</li> <li><input type="checkbox"/> Préposition : erreur d'utilisation</li> <li><input type="checkbox"/> Ordre des mots : ordre non canonique</li> <li><input type="checkbox"/> Omission de mots « nécessaires » (verbe, pronom...)</li> <li><input type="checkbox"/> Énoncés inachevés</li> </ul>
<b>Subtest « Narration – le vase cassé »</b> <b>Langage oral - compréhension</b>	
Procédure	Contenu
Réponse à des questions, après la narration (sur histoire en images)	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Phrases interrogatives simples et complexes</li> <li><input type="checkbox"/> Pronoms interrogatifs (que, quoi)</li> <li><input type="checkbox"/> Adverbes interrogatifs (où, comment, pourquoi)</li> </ul>

## Pourquoi cette « richesse » en subtests ?

Certes on peut arguer de l'importance des capacités morphosyntaxiques au sein de l'évaluation du langage, l'existence même de troubles spécifiques de développement du langage portant essentiellement sur l'aspect syntaxique du langage vient corroborer cette affirmation. Une certaine difficulté à réaliser cette évaluation conduit à rechercher différents modes d'approche. On peut aussi noter notre souci de mettre à la disposition des cliniciens - avec L2MA-2 - un éventail assez large d'épreuves pour le bilan langagier, permettant de compléter l'une par l'autre, de les mettre en relation, d'adapter l'examen au type de difficulté que rencontre l'enfant, à sa personnalité, à son comportement. Quant à ce dernier souci, on remarque que chez certains enfants, des épreuves contraignantes telles que la *Répétition de phrases*, ou l'*Intégration morphosyntaxique* ne sont pas suffisamment motivantes, alors qu'ils se « livreront » à l'occasion d'un récit sur images. À l'inverse, si l'on se trouve devant un enfant au langage restreint, avec un manque d'initiative langagière, un subtest « contraignant » tel que l'*Intégration morphosyntaxique* apparaîtra rassurant et de ce fait plus productif, avec l'avantage d'un cadre bien précis (un modèle est fourni). On gardera à l'esprit que l'absence de production d'une marque morphologique, ou d'une structure syntaxique (par exemple, la phrase complexe) dans un corpus autoformulé ne signifie pas que cette structure n'est pas maîtrisée. Il paraissait donc important de varier les natures des épreuves et leurs modalités (*production induite ou semi-induite, situations de production plus spontanées*). Quoi qu'il en soit, il est possible de proposer un guide aux orthophonistes et logopèdes, en démontrant l'intérêt de jouer pour l'évaluation sur certaines oppositions (des « pôles ») : Oral/Écrit, Production/Compréhension, épreuves de 1<sup>er</sup> niveau/de 2<sup>ème</sup> niveau.

## Les « pôles » de l'exploration

### 1- Oral/Écrit

L'oral tient une grande place dans l'approche des capacités morphosyntaxiques, y compris dans le cas de difficultés d'apprentissage de l'écrit. Nous pensons, en effet, que pour des enfants qui sont vus en consultation, aux âges concernés par L2MA-2, bien souvent pour des difficultés scolaires, les tâches écrites constituent une double charge. Il convient donc, en premier lieu, d'examiner le langage oral, pour avoir la possibilité de repérer ensuite les difficultés spécifiquement liées à l'écrit. Ce contraste oral/écrit peut être évalué dans différents domaines linguistiques. Nous disposons ainsi dans la batterie d'une narration orale « *Le vase renversé* » (2<sup>ème</sup> niveau) en face d'une narration écrite

« *Les Ours* », toutes deux d'après une « histoire en images ». Le versant Compréhension des capacités morphosyntaxiques est testé de même à l'oral et à l'écrit, avec certains items qui peuvent être mis en parallèle (phrase complexe avec relative, pronoms objets). Il ne semble pas nécessaire d'insister longuement sur l'intérêt de recueillir des informations sur certaines capacités langagières orales lorsque se pose la question des mécanismes en cause dans une difficulté de lecture ou d'orthographe. L2MA-2 permet de mettre en relation, au sein d'une même batterie (condition obligatoire pour établir des corrélations statistiquement valables) les capacités orales, certaines capacités cognitives (mnésiques notamment) et le niveau des apprentissages scolaires de l'écrit.

Pour clore le contraste oral/écrit, on remarque que les capacités non proprement linguistiques, c'est-à-dire essentiellement les *capacités mnésiques*, mises en jeu dans chacune des procédures sont différentes. Pour une épreuve orale de production ou de compréhension syntaxique la mémoire de travail (auditivo-verbale) est mise en jeu. Alors que, par exemple, dans le subtest *Lecture-Flash*, impliquant la compréhension de la phrase lue (pour pouvoir ensuite choisir le mot qui la complète), cette phrase reste sous les yeux de l'enfant. De même pour le subtest de *Compréhension morphosyntaxique à l'écrit*, l'enfant garde à l'écran de l'ordinateur, les quatre images et les phrases qu'il va devoir placer sous celles-ci, avec une possibilité d'autocorrection. Dans le *Récit écrit (Les Ours)*, la phrase en cours de rédaction est sur le cahier de l'enfant, la vérification et l'autocorrection restent toujours une possibilité.

## 2- Production/Compréhension

L'exploration du langage est évidemment organisée selon ces deux axes, avec ce préalable : toute atteinte expressive du langage impose que soit évaluée la compréhension.

### *Production*

La Production de morphèmes et de structures syntaxiques est analysée, comme on l'a déjà noté, dans le langage induit et dans le langage autoformulé. Le langage induit est obtenu grâce à la *Répétition de phrases*. Nous suivons Parisse (2006, p. 75) lorsqu'il écrit : « la répétition imitative est un test efficace parce que pour reproduire un énoncé il faut être capable de le décomposer et de l'analyser. L'imitation n'est pas une copie automatique des éléments entendus mais une reconstruction d'éléments perçus et reconnus ».

L'épreuve *Répétition de phrases* de L2MA-2, propose des phrases simples et complexes de longueur croissante. On peut donc juger de l'effet de ces deux paramètres, complexité et longueur. Le choix a été fait d'une succession de phra-

ses constituant un petit récit. La richesse informative du test est exploitée grâce à la mesure de caractéristiques aussi bien lexico-sémantiques que morphosyntaxiques. Pour ces dernières on dispose de : 1°- une évaluation qualitative (en plus et moins) de la syntaxe produite, les critères de réussite étant la présence d'un introducteur de complexité, la présence d'un verbe dans chacune des propositions, l'absence de dysgrammatisme ou agrammatisme ; 2°- un relevé des mots fonctionnels (pronoms, prépositions, conjonctions...) et de leur utilisation correcte ou incorrecte ; 3°- une évaluation des marques de conjugaison des verbes.

Nous avons intitulé *Intégration morphosyntaxique* les épreuves de production sur modèle. Le terme d'*intégration* a été choisi pour marquer là encore le fait que l'épreuve nécessite pour réaliser la *production*, que les modèles fournis soient analysés et compris. L'épreuve A (complémentation de phrase, *closure*) joue sur la transformation du verbe (Phrase 1 « modèle », Phrase 2 « à compléter » en fonction de la sémantique de son introduction) ; il s'agit d'un test classique (cf. Chevrie-Muller et Plaza, 2001, N-EEL). Voici un exemple (pour CM1 à 6<sup>ème</sup>) concernant la production du Conditionnel : « *Les singes sont punis, ils ne mangeront pas de gâteau* ».- « *S'ils n'étaient pas punis, ils en... (mangeraient)* » ; « *Les danseuses ne sont pas prêtes, elles ne viennent pas.* » - « *Si elles étaient prêtes elles... (viendraient)* ».

L'épreuve B (construction de phrase) repose sur la mise en œuvre du phénomène de *priming* (Bock, 1986 ; Bock et Loebell, 1990) ou « répétition syntaxique » ou amorçage syntaxique. Une phrase correspondant à une structure syntaxique définie (par exemple : construction passive) est donnée à l'enfant en même temps qu'est projetée sur l'écran de l'ordinateur l'image qui l'illustre, puis le sujet doit adopter la même construction pour décrire une autre image (il doit décrire « de la même manière ») ; on s'assure au préalable que le lexique qui doit être utilisé pour décrire l'image est bien connu de l'enfant. La capacité pour un « *syntactical priming* » concernant les constructions active transitive d'une part et passive d'autre part a été démontrée dès l'âge de 6 ans (Savage et al., 2003). Leuwels et Bourdin (2003) ont mis au point une évaluation de la production syntaxique pour les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années de primaire (CE1, CE2, CM1) pour 12 structures syntaxiques et l'ont mise en relation avec les items correspondants de compréhension syntaxique de l'ECOSSE (1996). Nous proposons (du CM1 à la 6<sup>ème</sup>) la production de six structures : Relative introduite par « qui », Pronom objet direct, indirect, Superlatifs, Passives renversables, non renversables.

Grâce à la *Narration sur histoire en images* - « *Le vase renversé* » - l'« autoformulation » des phrases peut être évaluée, avec les restrictions qui ont

été rappelées plus haut. L'analyse de la narration reste une tâche relativement lourde, même si facilitée par certains logiciels ; elle ne peut être une épreuve de 1<sup>er</sup> niveau (voir ci-dessous). La transcription est déjà une première étape nécessaire. Les informations obtenues dans un récit sont cependant précieuses, et dépassent de loin la seule évaluation morphosyntaxique, d'où la nécessité de disposer dans le bilan de langage de cette occasion de vérifier cette capacité d'expression, indispensable pour une bonne intégration scolaire et sociale. La narration à l'écrit est représentée par le *Récit* « *Les Ours* », son analyse, qui faisait déjà partie de la version originale de L2MA, est prévue selon des modalités assez simples.

### **Compréhension**

La *Compréhension de consignes et de concepts* teste la compréhension de phrases dans une épreuve d'acting out (manipulation de formes). Différents mots fonctionnels ainsi que des structures syntaxiques complexes doivent être appréhendés. Ce type de test a été largement utilisé (chez l'adulte aphasique et dans les pathologies du langage de l'enfant – ex. De Renzie & Vignolo, 1962) pour une évaluation de la compréhension du langage ne mettant pas en jeu des capacités lexicales. Les mots « pleins » utilisés sont restreints en nombre (formes et couleurs) et correspondent à un niveau d'acquisition du langage d'environ 4 ans. Cette épreuve nous est apparue comme un bon test évaluant de façon assez globale la compréhension de phrases plus ou moins complexes, sans incidence, donc, des capacités lexicales.

Le test de *Compréhension morphosyntaxique* est un test classique utilisant la méthode du « choix » d'une image cible, correspondant à la phrase proposée, parmi trois distracteurs. Dix structures syntaxiques sont testées. L'épreuve est entièrement informatisée. Les phrases ont été préalablement enregistrées, ce qui garantit l'homogénéité du stimulus verbal. On a vu qu'il avait son équivalent à l'écrit, avec une méthodologie un peu différente, puisque le sujet doit répartir quatre phrases entre quatre images.

### **3- Epreuves de 1<sup>ère</sup> ligne / 2<sup>ème</sup> ligne**

Acceptant l'hypothèse (confortée par l'expérience clinique) que, dans la majorité des cas, une production correcte supposait une compréhension préservée, l'examen du langage (oral notamment) a mis en 1<sup>ère</sup> ligne (1<sup>er</sup> niveau de l'évaluation) l'évaluation de la production. Celle de la compréhension, évaluée de façon « pointue » dans les différents domaines (syntaxe, lexique) devient indispensable en cas de difficultés au niveau de l'expression. On n'oubliera pas l'existence de ces syndromes sémantiques pragmatiques dans lesquels un lan-

gage « parfait » d'un point de vue syntaxique est pauvre sémantiquement, et coexiste avec une compréhension déficiente. Une production syntaxique correcte chez un enfant dont le langage est insuffisant sémantiquement (voire entaché de bizarreries) et du point de vue de la pragmatique, ne dispense donc pas de s'intéresser à la façon dont le langage est appréhendé en compréhension. L'orientation de l'examen vers des épreuves de compréhension (2<sup>ème</sup> niveau) en cas de difficultés mises en évidence dans la production (épreuves de 1er niveau) est une illustration de l'intérêt de la structure « hiérarchisée » qui a été choisie pour la batterie L2MA-2.

## Evaluation de la mémoire

A l'heure actuelle, la relation entre la mémoire et le développement du langage a fait l'objet d'une attention particulière : de nombreuses associations ont été mises en évidence, chez les enfants tout-venant, entre les habiletés langagières et les performances en mémoire verbale (Baddeley, 2003). Ceci n'est pas étonnant car la réalisation de nombreuses tâches langagières nécessite le maintien en mémoire d'informations verbales. Inversement, les capacités langagières peuvent soutenir la mémorisation. L'hypothèse d'un déficit en mémoire verbale, en mémoire phonologique ou en mémoire de travail, a parfois été proposée pour expliquer les troubles langagiers ou d'apprentissage de certains enfants (Gathercole & Baddeley, 1990). Ce déficit permet de rendre compte des difficultés de compréhension rencontrées chez les enfants présentant des troubles du langage. Par extension, il peut être utilisé pour expliquer certaines difficultés relevées en compréhension syntaxique (ex. phrases réversibles, enchâssées, etc.). En revanche, aucune étude ne s'est intéressée au lien entre le déficit mnésique et les difficultés spécifiques aux enfants TDL en morphologie. Il paraît toutefois peu probable que cette explication puisse, seule, rendre compte d'une altération plus spécifique de la morphologie verbale et d'une relative préservation de la morphologie nominale, un tableau clinique fréquemment mis en évidence chez des enfants en difficulté langagière.

L'exploration de la morphosyntaxe sera donc à mettre en lien avec les épreuves mnésiques, en particulier en cas de trouble en compréhension. Un déficit mnésique peut être suspecté lorsque des difficultés surviennent à l'ensemble des tests mettant en jeu la mémoire de travail (*Production morphosyntaxique*, *Répétition de phrases*), avec de plus échec à des épreuves peu chargées verbalement, comme la répétition de chiffres (à l'envers). Une bonne réussite à l'épreuve de compréhension morphosyntaxique écrite contrastant avec l'échec à l'épreuve orale peut également faire suspecter la difficulté mnésique (à l'écrit les phrases à mettre en relation avec la cible restent disponibles à l'écran, et les

autocorrections sont possibles). On sera attentif aussi à une bonne réalisation syntaxique dans la production spontanée (Narration d'après images, sans charge mnésique) qui contrasterait avec le faible niveau des épreuves de production induite.

## ◆ Conclusion

Dans sa version réactualisée, la batterie L2MA-2 tente de proposer une évaluation complète, sur mesure, des capacités langagières d'un enfant d'âge scolaire. Poser un diagnostic de troubles du langage ou d'apprentissage chez un enfant demande de rentrer dans une démarche de formalisation d'hypothèses et d'interprétation des données récoltées. Au vu du profil d'un patient, il sera ou non nécessaire d'affiner l'évaluation d'un niveau linguistique précis. C'est pourquoi nous avons insisté sur l'effort qui doit être fait pour individualiser des difficultés spécifiques, soit en se référant aux subtests « monofactoriels », soit en croisant les informations de subtests moins spécifiques entre eux et avec les évaluations « monofactorielles ». Le clinicien doit notamment être attentif à la part qui revient dans les résultats obtenus à toute épreuve, à côté des capacités linguistiques, à des capacités cognitives telles que l'attention et la mémoire. Un bon exemple des possibilités fournies par la batterie L2MA-2 en termes d'évaluation et d'interprétation des capacités et des déficits, nous est fourni au vu des modalités d'examen offertes dans le domaine de la morphosyntaxe, modalités que nous avons détaillées dans cet exposé.

## REFERENCES

- BADDELEY, A. (2003). Working memory and language : an overview. *Journal of Communication Disorders*, 36, 189-208.
- BOCK, J. K. (1986). Syntactic persistence in language production. *Cognitive Psychology*, 18, 355-387.
- BOCK, K., & LOEBELL, H. (1990). Framing sentences. *Cognition*, 35, 1-39.
- CHEVRIE-MULLER, C. & PLAZZA, M. (2001). *Nouvelles épreuves pour l'examen du langage (N-EEL)*. Paris, ECPA.
- CHEVRIE-MULLER, C., SIMON A. M. & FOURNIER S. (1997). *Batterie "Langage oral, langage écrit, mémoire, attention" - L2MA (Manuel, Matériel, Cahier d'Enregistrement)*. Paris, Editions du Centre de Psychologie Appliquée. 1er L2MA.
- CHEVRIE-MULLER, C., MAILLART, C., SIMON, A.M. & FOURNIER, S. (à paraître). *Batterie Langage Oral et Ecrit, Mémoire, Attention (L2MA-2)*. Paris, ECPA.
- CONTI-RAMSDEN, G., BOTTING, N. & FARAGHER, B. (2001). Psycholinguistic markers for Specific Language Impairment. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 42, 741-748.
- DERENZIE E, & VIGNOLO L (1962). The token test : A sensitive test to detect reception disturbances in aphasics. *Brain*, 85, 665-78.

- ELLIS WEISMER, S., TOMBLIN, J.B., ZHANG, X., BUCKWALTER, P., CHYNOWETH, J.G. & JONES, M. (2000). Nonword repetition performance in school-age children with and without language impairment. *Journal of Speech, Language and Hearing Research*, 43, 865-878.
- EVANS, J.L. (1996) SLI subgroups : Interaction between discourse constraints and morphosyntactic deficits. *Journal of Speech and Hearing Research*. 39, 655-660.
- LECOCQ, P. (1996). *L'E.CO.S.SE : Une épreuve de compréhension syntactico-sémantique*. Villeneuve d'Asq : Presses Universitaires du Septentrion.
- LEUWERS, C. & BOURDIN, B. (2003). Evaluation de la production syntaxique : présentation de l'Epreuve de Production Imitation Syntaxique (EPIS), *Langage et L'homme*, 38, 153-169.
- MILLER, C. A., KAIL, R., LEONARD, L. B., & TOMBLIN, J. B. (2001). Speed of processing in children with specific language impairment. *Journal of Speech, Language and Hearing Research*, 44, 416-433.
- PARISSE, C. (2006). Bilan morphosyntaxique. In Estienne F., Piérart B. Les bilans de langage et de voix. *Fondements théoriques et pratiques*. Paris, Masson, pp. 66-87.
- SAVAGE C., LIEVEN E., THEAKSTON A. & TOMASELLO M. (2003). Testing the abstractness of children's linguistic representations : lexical and structural priming of syntactic constructions in young children. *Developmental Science*, 6, 557-567.
- WINDSOR, J., & HWANG, M. (1999). Testing the generalized slowing hypothesis in specific language impairment. *Journal of speech, language and hearing research*, 42, 1205-1218.